

FICHE PROGRAMME

CONDUITE D'ENGINS DE LEVAGE

Référence : PR5024

Formation à la Conduite en Sécurité CHARIOTS DE MANUTENTION AUTOMOTEUR A CONDUCTEUR PORTE

Permettant au chef d'entreprise de délivrer une autorisation de conduite interne
(ACES)

Pré Requis :

Etre âgé de 18 ans au minimum et être déclaré apte par la médecine du travail.

Profil du stagiaire :

Toute Personne appelée à utiliser un chariot.

Objectifs :

Etre capable de conduire un chariot en sécurité.

Formation Aptitude à la Conduite en Sécurité (ACES) permettant au chef d'entreprise de délivrer une autorisation de conduite interne.

Durée et rythme:

2 jours (sur mesure) soit 14 heures

Effectif :

Groupe de 1 à 6 participants

Format :

Présentiel

Programme :

Formation théorique :

Synthèse des différentes obligations légales et réglementaires.

Qualification du personnel (avis ou certificat d'aptitude et autorisation).

Analyse des risques, cas concrets d'accidents, les responsabilités.

Présentation des différentes catégories de chariots, examen d'adéquation.

Vérifications à la charge de l'utilisateur, consignes d'utilisation.

Compréhension de la plaque de charge.

Règles de gerbage et reprise de charge.

Règles d'utilisation, prise en compte des contraintes spécifiques aux sites d'utilisation.

Formation pratique :

Mise en application des vérifications.

Etat général apparent.

Fonctionnement

Notice d'utilisation, rapport de vérification.

Examen d'adéquation.

Circulation.

Prise en main.

Parcours balisé à vide et en charge.

Plan incliné.
Manutention.
Prise et dépose de charge.
Gerbage.
Travaux en pelletier.
Dispositions relatives à l'environnement.
Maîtrise des sols.
Utilisation des balisages, de l'avertisseur sonore et de la signalisation.
Respect des règles de circulation spécifiques.

Evaluation de stage :

Un questionnaire à chaud à la fin de la session.

Moyens et méthodes pédagogiques :

Cette formation s'appuiera sur une méthode participative, associant des exercices pratiques et des apports théoriques

Validation des acquis :

Évaluation des connaissances théorique.
Évaluation du savoir-faire par mise en situation pratique

Qualité du/des formateurs :

Connaissance du domaine de la formation à animer.
Expérience dans le domaine en rapport.
Savoir-faire : professionnalisme, pédagogie.
Formateur titulaire des CACES de la catégorie
CV détaillés sur simple demande.

Accès à la formation pour les Personnes en Situation de Handicap :

Pour une identification des besoins et pour convenir ensemble des modalités de votre formation, merci de contacter notre Référent Personnes Handicapées :

Recyclage : Cette formation est complétée et réactualisée chaque fois que nécessaire

Tarifs : Nous consulter